

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

**Abonnements**

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

**Rédaction & Administration**  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

**A. COUESLANT, Directeur**  
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

**Publicité**

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
2 <sup>e</sup> page	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

On exagérât beaucoup sous l'Ancien Régime en assurant qu'il n'y a plus de Pyrénées ! Mais que dire de nos enrégimés d'aujourd'hui qui décident, parce que l'Espagne n'est plus révolutionnaire, qu'il n'y a plus d'Espagne.

Parbleu, pour s'appuyer sur un terrain solide, pour se retrouver dans ce tumulte furieux des hommes et des choses, où l'esprit risque de s'égarer, il faut proposer aux Français une règle de pensée claire et bien définie d'où résulterait nécessairement une règle d'action. Écartant toute autre considération, nous n'en voyons qu'une, qui est de rechercher d'abord l'intérêt de la France.

Ce principe admis, il devient facile de s'entendre. Tant que durait, chez nos voisins d'Espagne, cette atroce guerre civile, tant que le sort apparaissait encore incertain, l'hésitation était permise. On pouvait légitimement se demander ce qui vaudrait le mieux pour nous : la victoire des gouvernements ou la victoire des franquistes !

Aujourd'hui, c'en est fini ! Le destin est fixé. Le temps n'est plus de discuter sur les conséquences probables et comparées de l'une ou l'autre éventualité. Sous cette forme, il ne peut plus y avoir de questions. Des événements se sont produits après lesquels les choses ne sont plus ce qu'elles étaient avant. Nous sommes mis en face de leurs conséquences que nous n'avons aucun moyen d'élever. Il ne s'agit plus de savoir si nous avons l'imbecille prétention de faire comme si ce qui est n'était pas !

Oh ! on peut invectiver contre la destinée, récriminer contre les hommes, proférer de furieuses apostrophes et mettre des responsables en accusation. Cela soulage ou bien cela exaspère, suivant les tempéraments.

Qui ! Mais après ? Après, il faudra bien tout de même décider d'une attitude à prendre et d'une conduite à tenir. Qu'on le veuille ou non, dans la politique à suivre, il faudra bien tenir compte des réalités nouvelles qui s'imposent à nous !

A quoi servirait-il de le contester ? La guerre d'Espagne va finir par la victoire de Franco ? Est-il donc si difficile de comprendre que l'heure va venir d'une liquidation et qu'il faut mieux, pour la France et l'Angleterre, prendre une position favorable, une position qui les mette en mesure d'exercer leur influence et de contrebalancer celle de Mussolini ? Est-il donc si difficile de comprendre qu'en nous montrant hostiles aux nouveaux dirigeants de l'Espagne, nous complions les vœux des deux dictateurs ? Plus nous serons absents et plus ils seront libres d'imposer leurs volontés. Nos prétendus antifascistes, dont la politique a si longtemps, et si bien favorisé les Etats totalitaires, voudraient-ils que l'on continuât chez nous le jeu imbecile grâce auquel les dictateurs ont gagné à tous coups ? Il est trop clair que ceux-ci n'ont actuellement qu'un seul désir : nous voir rester absents d'Espagne. Il est trop clair que le premier moyen de les y gêner, de les empêcher d'y faire tout ce qu'ils voudront, c'est d'y être aussi présents et aussi actifs que possible...

Que la France et l'Angleterre soient sur le point de reconnaître, en fait (un fait qui continuerait d'exister même si nous nous obstinions à le contester) le gouvernement franquiste, en attendant de le reconnaître en droit, voilà qui met les journaux fascistes en fureur. Déjà la presse reptilienne de Mussolini grince des dents. Insolemment, elle rappelle à Franco le concours qu'il a reçu. Elle le met en garde contre les tentations auxquelles il va être soumis. Elle rit, mais jaune, à l'envoi en mission officielle de M. Léon Bérard. Elle dénonce les corrupteurs qui s'avancent...

« Maintenant, écrit-elle, que Paris et Londres ont perdu la guerre, ils vont déclencher, pour gagner la paix, une offensive de l'or ! » Je ne sais pas si Léon Bérard en emporte plein ses poches. En tout cas, j'ai comme une idée qu'après deux ans de guerre et de privations, une pluie d'or serait plus agréable aux Espagnols qu'une pluie d'obus !

Bref, à présent, ce n'est presque plus qu'une affaire de bon sens. D'abord, il est proprement imbecile de voir une complaisance dans l'envoi

d'un représentant. L'envoi d'un ambassadeur n'est ni un témoignage d'amitié, ni une marque de défiance. Il va tout simplement défendre les intérêts du pays qu'il représente dans le pays auprès duquel il est accrédité. Et c'est là où ils sont le plus attaqués que son action est la plus utile. Sans quoi, la France n'aurait d'ambassadeurs ni à Rome, ni à Berlin, ni en bien d'autres capitales... Ce serait du joli et une excellente manière de nous faire entendre et respecter.

Ces vérités banales comme la rue ne devraient pas avoir besoin d'être dites, si l'on ne voyait que les choses les plus simples sont souvent les plus difficiles à faire accepter. C'est aussi, comme le constate le Temps, qu'au moment où toute l'étendue de notre frontière avec l'Espagne est occupée, de l'Atlantique à la Méditerranée, par les armées du général Franco ; au moment où la France n'a plus de contact géographique qu'avec le gouvernement franquiste, il se trouve encore des Français pour prétendre que nous ne devons avoir avec lui aucun contact politique.

Mais alors, avec qui en aurons-nous puisque l'autre gouvernement, celui qui existait autrefois, est évaporé, annihilé, disparu ? Puisque notre ambassadeur auprès de lui, ne sachant où le rejoindre, reste à Perpignan ?... Veut-on que nous tenions l'Espagne pour supprimée du monde, alors qu'elle reste notre voisine et que nos ennemis nous y préparent et sales coups contre lesquels nous ne pourrions pas nous défendre ?

On exagérât beaucoup sous l'Ancien Régime en assurant qu'il n'y a plus de Pyrénées ! Mais que dire de nos enrégimés d'aujourd'hui qui décident, parce que l'Espagne n'est plus révolutionnaire, qu'il n'y a plus d'Espagne !

Emile LAPORTE.  
**UN PETIT MOT D'ECRIT.**

## L'Empire français

On en parle beaucoup depuis quelque temps, depuis que l'Allemagne officielle et l'Italie officielle ont mis en circulation, celle-ci l'éventualité de l'abandon par la France de territoires qui font partie intégrante de son domaine, celle-là la possibilité de restitution de ses colonies qui, d'ailleurs, relèvent de l'Angleterre pour la plus large part. On en parle et c'est pour affirmer d'une voix dont nous ne céderons pas une parcelle, parce que rien ne justifierait cette cession. Mais, ceci proclamé, combien y a-t-il de gens, dans le pays, qui possèdent la notion de l'Empire et surtout qui savent de quoi il se compose et quelles sont ses ressources ?

On ignore trop que nos colonies, pays de protectorat et pays sous mandat, épars sur les quatre parties du monde autres que l'Europe, représentent plus de neuf millions de kilomètres carrés et sont peuplés de plus de cent millions d'habitants. C'est, en Afrique : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, le Soudan, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, le Sénégal, la Guinée, la Côte-d'Ivoire, le Congo, le Dahoméy, le Togo, l'Oubangui-Chari, le Gabon, la Côte des Somalis, Madagascar, La Réunion, les Comores. En Asie : le Liban et la Syrie, l'Inde française, l'Indo-Chine (Loos, Tonkin, Annam, Cambodge et Cochinchine), les concessions de Shanghai, Canton et Tien-Tsin. En Amérique ou dans l'Atlantique : la Martinique, la Guadeloupe, St-Martin, Marie-Galante, St-Barthélémy, St-Pierre et Miquelon et la Guyane française. En Océanie, enfin : la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides et les Etablissements français d'Océanie.

Nos colonies et pays de protectorat fournissent à peu près toutes les denrées d'alimentation possibles, du blé au vin, en passant par le riz, l'huile, le café, le manioc, la figue, le café, le cacao, la vanille, la banane, les fèves, la canne à sucre, le maïs, les arachides, le thé, les épices, le quinquina, le poisson séché ou en conserve, la viande de bœuf et de mouton congelée ou conservée, les légumes, les fruits exotiques et même les fruits d'Europe. En outre, ils expédient dans la métropole du tabac, du coton, du caoutchouc, des bois de construction et des bois précieux, du fer, du zinc, des phosphates, du manganèse, du soufre, de l'or, de la soie, du nickel, du cobalt, du chrome, de l'argent, des perles.

Comprend-on, à présent, pourquoi la France, en dehors même des questions de sentiment et parce que ses ressources métropolitaines en habitants et en revenus ne font que décroître, ne saurait envisager une amputation, si légère soit-elle, d'un domaine colonial qui assure ses libertés et sa vie ?

Jacques ROZIERES.

## Informations

**Au Sénat**  
Dans sa séance de jeudi, le Sénat a approuvé la discussion des interpellations sur la situation de la marine marchande.

M. Mario Roustan souligne qu'il n'y a pas de changement dans le commerce franco-colonial en ce qui concerne l'importation, mais, par contre, l'exportation est en forte diminution.

M. de Chappedelaine, ministre de la marine marchande, indique les mesures prises pour remédier à la situation actuelle de la marine marchande. Un ordre du jour, faisant confiance au gouvernement pour assurer le relèvement nécessaire de la marine marchande est adopté.

**A la Chambre**  
Dans la séance de jeudi matin, la Chambre a discuté la proposition de loi concernant le renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel.

Après des interventions de MM. Isoré, Parmentier, Rollin, la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute les interpellations sur la politique agricole. M. Mathe fait une critique de l'Office du blé et souligne la gravité de la crise qui atteint les céréales secondaires.

La Chambre discute le projet tendant à venir en aide aux cultivateurs de blé victimes des gelées de décembre 1938. Le projet est adopté.

**M. Léon Bérard à Burgos**  
M. Léon Bérard, sénateur des Basses-Pyrénées, a quitté Paris pour Burgos vendredi soir.

M. Léon Bérard est accompagné, au cours de sa mission à Burgos, de deux secrétaires d'ambassade, diplomatiques de carrière, détachés du ministère des Affaires étrangères et de quelques autres fonctionnaires.

**Le conflit espagnol et l'Angleterre**  
La presse londonienne rappelle que le cabinet britannique a pris mercredi, dans la question de la reconnaissance du général Franco, une attitude conforme à celle du gouvernement français, et que l'on attendra à Londres le résultat de la mission de M. Bérard avant d'aller plus loin.

Lorsqu'il en jugera le moment venu, le premier ministre pourra, indiquent les rédacteurs diplomatiques les mieux renseignés, prendre une décision immédiate et sans procéder à de nouvelles consultations, car il a reçu de ses collègues un blanc-seing à cet effet.

**En Belgique**  
Après avoir été reçu par le roi, M. Pierlot a déclaré que les personnalités libérales consultées par lui ont confirmé l'impossibilité dans laquelle elles se trouvent de participer au gouvernement.

M. Pierlot a ajouté qu'il allait s'efforcer maintenant de constituer un gouvernement appuyé sur les socialistes et les catholiques. Il espère ainsi constituer une équipe forte qui pourra se présenter devant le Parlement avec l'espoir que la collaboration libérale pourra se produire par la suite.

**M. Azana veut rester à Paris**  
M. Del Vayo, ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Madrid s'est rendu à Paris pour demander à M. Azana, président de la République espagnole, de rentrer à Madrid.

Il aurait été enjoint au chef de l'Etat d'avoir à regagner, dans le moindre délai, le siège du gouvernement républicain espagnol et M. Azana, placé devant cette injonction, aurait catégoriquement refusé, invoquant ses prérogatives constitutionnelles.

**En Italie**  
Le grand Conseil du fascisme s'est réuni sous la présidence de Mussolini et a discuté l'ordre de la journée.

Enfin, si la conscription y était appliquée d'une façon complète, notre domaine d'outre-mer serait à même de nous fournir une armée d'active de deux millions de soldats, une armée de mobilisation, réserve et territoriale comprises, de dix millions. Enfin, si les impôts pouvaient être perçus sur le même rythme et au même taux que dans la métropole et si la France décidait d'utiliser l'intégralité des ressources économiques de l'Empire, le budget serait bouclé sans avoir recours à l'emprunt et la balance commerciale se réduirait par une diminution des importations de l'ordre de 67 0/0.

Comprend-on, à présent, pourquoi la France, en dehors même des questions de sentiment et parce que ses ressources métropolitaines en habitants et en revenus ne font que décroître, ne saurait envisager une amputation, si légère soit-elle, d'un domaine colonial qui assure ses libertés et sa vie ?

Jacques ROZIERES.

s'est occupé de la réforme de l'enseignement.

La charte de l'école contient en elle-même tous les principes nécessaires à une rénovation révolutionnaire de l'école, selon la doctrine fasciste.

L'obligation est faite de suivre le service scolaire jusqu'à 21 ans. Les heures d'étude ne pourront dépasser 24 par semaine.

**Le travail obligatoire en Allemagne**  
D'après un décret pris mercredi par le gouvernement du Reich, tout citoyen allemand et tout étranger, dans la mesure où il n'est pas protégé par des traités ou par les règles reconnues du droit des gens, peut être contraint d'effectuer certains travaux considérés comme urgents et particulièrement importants pour l'Etat.

**EN PEU DE MOTS...**  
— On apprend la mort, à l'âge de 65 ans, de l'ingénieur Malignani qui, le premier, trouva les solutions pratiques pour réaliser le vide atmosphérique dans les ampoules électriques.

— Le Comité de direction du Cercle républicain de Paris a décidé d'ouvrir une souscription pour élever un monument à la mémoire du colonel Raynal, le glorieux défenseur du fort de Vaux qui vient de mourir.

— Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 2 au 9 février 1939 fait ressortir une encaisse-or de 87 milliards, 265.828.349 fr. 83, en augmentation de 25.038 fr. 42 sur la semaine précédente.

— Au tirage des obligations Canal de Panama, le numéro 1.039.927 gagne 500.000 francs; le numéro 1.716.734 gagne 100.000 fr.

— M. Téké a réussi, dans la journée de jeudi, à former le nouveau gouvernement de Hongrie.

— Quatre ouvriers ont été tués par une explosion de grisou au puits St-Albert, des charbonnages de Ressaix, à Péronnes-les-Binche (Belgique).

## NOS ÉCHOS

**Mgr. Pacelli.**  
On sait qu'il est « papabile » ! Sa personnalité est donc au premier rang des préoccupations mondiales. Comme on lui demandait un jour s'il avait de la sympathie pour la France :

— Vous oubliez que j'ai vécu près de dix ans en Allemagne ! Comment n'aurais-je pas de la sympathie pour la France ?

Le mot est fin, très ecclésiastique, et nous ne pouvons qu'en remercier le nouveau légat pontifical.

Toujours sur le même sujet, une autre boutade, également nuancée : on disait à Mgr. Pacelli :

— Beaucoup de personnalités politiques françaises disent que Votre Éminence est germanophile.

Il répondit en souriant : — Ce n'est pas ce qui se dit qui est à craindre, c'est ce qui se pense.

Pendant son séjour en Bavière, en 1917-1918, il visitait un camp de prisonniers. Il y rencontra un journaliste français, spécialiste des questions religieuses, et qu'il avait eu l'occasion de voir quelques années auparavant à Rome :

— On dit, monseigneur, que la papauté est le cœur de l'empire allemand, interrogea sans ambage notre confrère.

— Je le souhaite pour votre pays, monsieur, fit Mgr. Pacelli. La papauté est toujours du côté des vaincus !

Il avait choisi, un jour, à Rome, comme sujet de prédilection, la vie de Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité, collaboratrice directe de saint Vincent de Paul, et récemment canonisée. Il la remplaça éloquentement dans le cadre de l'époque et du pays où elle vécut, la France de Richelieu et de Mazarin. Le sermon terminé, quelqu'un lui dit :

— Vous auriez voulu faire un panegyrique de la France, vous n'auriez pas parlé autrement de Louise de Marillac.

— J'ai voulu faire un panegyrique de la France, fit simplement Mgr. Pacelli.

Le cardinal cermelingué traite de toutes choses, au surplus, dans un esprit vigoureusement réaliste. Il définissait un jour l'argent devant un journaliste français, d'ailleurs israélite :

— L'argent est un mauvais journaliste, mais un excellent serviteur.

**Compensation.**  
— Et pas moyens de vendre un tableau. Si ça continue, nous en serons réduits à manger nos croûtes !...  
— Heureusement qu'elles sont à l'huile, ce sera moins sec...  
Le LISBON.

## « Les Vacanciers »

XIX. — Une excursion dans le midi à Carcassonne et à Toulouse

Déjà trois interminables journées qu'André n'avait pas reparu à la villa Paradis, sans doute intimidé par l'accueil plutôt froid de Mme de Lablainie.

Et de cela Ghislaine en souffrait au delà de tout ce que l'on pourrait supposer. Son imagination ne cessait de trotter et de combiner toutes sortes d'imprévus pour faire naître l'occasion d'une rencontre.

Si bien que, le soir même où nos amis rentraient chez l'ancien maire, M. Calprède, et dévalaient sur la terrasse, la jeune fille prit son courage à deux mains :

— Dis donc, petite mère, depuis mon accident, je suis, la nuit, en proie à de terribles cauchemars, et, me semble-t-il, j'aurais besoin de changer d'air pour me remettre de mon émotion.

— Tu as bien raison, ma fille, nous pourrions, si tu veux, aller faire un tour sur la côte d'Argent où la saison bat encore son plein.

— Ah ! non, maman, je t'en prie, pas de plages, j'en ai assez bu d'eau pour cette année... Tiens, si désirerais plutôt aller voir Carcassonne. Cela te plairait-il ?

— Oh ! ma fille, tu sais bien que je n'ai aucun goût pour l'archéologie, mais, si ça te chante, je ne vois pas d'inconvénient à une telle excursion qui aura tout au moins l'avantage de nous sortir d'ici...

— Entendu, coupa le colonel, je suis du voyage. Et toi, Brunel ?

— Oh ! moi, cela me rappelle une spirituelle chanson que chantait un choriste de notre orphéon, il y a un demi-siècle :

« Je me fais vieux, j'ai soixante ans, « Je n'ai jamais vu Carcassonne... »

— Bravo, Monsieur Brunel, applaudit Ghislaine, avec un délicieux sourire de complicité...

— Donc, reprit le Colonel, le vote est acquis à l'unanimité, mais j'y pense : par quel moyen de locomotion irons-nous ? Vu les 500 kilomètres, aller et retour, il faut renoncer à s'encaiquer tous les cinq, avec le chauffeur dans notre auto ? Il faudrait songer à nous procurer une autre voiture.

— Mais, c'est bien facile, insinua Ghislaine, d'un air très ingénu... M. André ne demandera pas mieux que de nous accompagner avec sa grande limousine de famille et maman, qui aime à s'encombrer de valises, pourra les lui confier sans qu'il y ait la moindre gêne.

Du coup Mme de Lablainie se réplia et fit des tas d'objections pour ajourner un voyage, flairant le piège où sa fille voulait l'engluer.

Mais que faire contre trois ? D'autant plus que Ghislaine jouait une partie serrée dont l'enjeu était sa santé. Et lorsqu'il s'agissait de la santé de sa fille, nous le savons déjà, Mme de Lablainie était aux abois.

Tout alla donc de façon que le voyage fut décidé et que la Colonnelle dut renoncer à toute contrariété et subir avec une docile bonne humeur, tout au moins apparente, la présence d'André.

À la pique du jour du 5 septembre, deux autos quittaient les Roches, via Carcassonne : dans la première, Ghislaine et André, flanqués des bagages de petite mère ; dans la seconde, Mme de Lablainie qui, l'air un peu pincé, prenait place à côté de son chauffeur, tandis que les deux compères s'enfonçaient confortablement derrière, de partir en excursion.

— L'argent est un mauvais journaliste, mais un excellent serviteur.

— Et pas moyens de vendre un tableau. Si ça continue, nous en serons réduits à manger nos croûtes !...  
— Heureusement qu'elles sont à l'huile, ce sera moins sec...

— André ! c'est moi qui vous enlève !...  
— Mademoiselle, combien je suis heureux ! mais, de grâce, ne me faites pas perdre ma direction...

(à suivre)

Ernest LAFON.

# Chronique du Lot

## Les stagiaires en pharmacie

Le Président du Syndicat des Pharmaciens du Lot à Messieurs les directrices et à Messieurs les directeurs des Etablissements d'Enseignement secondaire.

Messieurs, Je crois devoir appeler votre attention sur les conséquences fâcheuses que peuvent présenter pour vos élèves, leur répartition anarchique dans les Etablissements d'enseignement secondaire. En ouvrant largement les portes des établissements d'enseignement secondaire à toute la jeunesse, le législateur avait songé à fonder sur une sélection qualitative et quantitative, son orientation dans les divers domaines de l'enseignement : secondaire, technique et supérieur.

Il s'agissait, compte tenu des besoins et des possibilités d'utilisation, d'assurer une répartition rationnelle de la jeunesse dans les divers domaines professionnels, économiques et sociaux. Comme rien de tout cela n'a été organisé, nous assistons à une ruée anarchique de la jeunesse vers le baccalauréat, et du baccalauréat vers les Facultés d'enseignement supérieur et vers les professions libérales.

Au 31 juillet 1938, on comptait 78.000 bacheliers, inscrits dans les diverses Facultés d'enseignement supérieur. Nous assistons à une ruée inquiétante des jeunes bacheliers et des jeunes bachelères vers les Facultés de Pharmacie. Il en résulte une progression excessive du nombre des étudiants en pharmacie qui dépasse les capacités d'utilisation de la Profession Pharmaceutique.

La situation est telle que les intéressés, une fois pourvus du diplôme de pharmacien, après cinq années d'études fort onéreuses, risquent de ne pouvoir utiliser leurs diplômes et de se trouver sans emploi. Après avoir sacrifié le patrimoine familial, ils devront renoncer à leurs espoirs.

Il me suffira, pour vous convaincre, de vous exposer la progression du nombre des étudiants, en cours d'études, dans les diverses Facultés ou Ecoles de Pharmacie de 1886 à 1938.

1886, nombre d'étudiants inscrits : 1.673.  
1896, nombre d'étudiants inscrits : 3.188.  
1900, nombre d'étudiants inscrits : 3.181.  
1910, nombre d'étudiants inscrits : 4.400.  
1936, nombre d'étudiants inscrits : 4.880.  
1938, nombre d'étudiants inscrits : 6.200.

En 1898, la loi supprima le diplôme de pharmacien de deuxième classe, en vue de remédier à la pléthore des étudiants en pharmacie. Les effets de la réforme se manifestèrent en 1910.

Le nombre des étudiants en Pharmacie, qui était en 1900 de 3.181, se trouva réduit de ce fait en 1910 à 1.400. Depuis, la progression du nombre des étudiants n'a cessé de s'accroître, dans des proportions si inquiétantes, que pour y remédier, un décret du 4 mai 1937 vient de modifier le régime des études en Pharmacie et d'organiser la sélection des étudiants par voie d'exclusion en cours d'études.

Lorsque le décret du 4 mai 1937 a été promulgué, il y avait 4.588 étudiants inscrits dans les diverses Facultés ou Ecoles de Pharmacie.

Avant la mise en application de la réforme, le nombre des étudiants s'est élevé à 6.211, dont 3.338 étudiants hommes et 2.873 étudiants femmes.

L'éloquence de ces chiffres suffit pour vous indiquer la nature des conseils que vous devez donner à vos élèves et à leurs parents, en vue d'organiser une répartition plus rationnelle des tendances et une orientation nouvelle des jeunes bacheliers vers les carrières qui sont susceptibles de leur permettre une utilisation moins aléatoire de leurs compétences et de leurs activités.

Je crois devoir ajouter une précision à l'éloquence de ces chiffres. Il existe en France 12.000 pharmacies auxquelles se limitent les possibilités d'utilisation des nouveaux diplômés de pharmacien.

Le silence devient une faute que ne fait qu'aggraver la complaisance apportée à l'inscription des nouveaux stagiaires en pharmacie.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

Paul GARNAL.

## EDEN

SAMEDI (en soirée)  
DIMANCHE (matinée et soirée)

Un film primé à la Biennale de Venise, avec la Coupe du Jury International.

## Le Joueur d'Echecs

AVEC  
Françoise ROSAY, Conrad VEIDT  
Micheline FRANCEY, Edmond GUY  
Bernard LANCREY, Paul CAMBO  
Gaston MODOT, Jacques GRÉILLAT  
TEMERSON et le nain DELPHIN

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Séance du 9 février

La Commission départementale s'est réunie à la Préfecture le jeudi 9 février, à 15 heures. Etaient présents : MM. Orliac, Salanié, Laparra, Gratacap, Docteur Cambornac, Jardel, Peindarie. Excusé : Docteur Constant. M. le Préfet assistait à la séance.

La Commission donne avis favorable à une demande de transfert de Miers à Padirac d'une licence de débit de boissons présentée par M. l'Administrateur délégué de la Société du Puits de Padirac.

Elle accorde des subventions pour construction de chemins ruraux et d'abreuvoirs-lavoirs aux communes désignées ci-après : Linac, St-Céré, Issets, Gourdon, Le Boulvé, Masclat, Figeac, Larroque-Toirac, Labastide-du-Haut-Mont, Nuzéjols, Thédirac, Cambes, Martel, Vaillac, Mechmont, Ganac, Montcabrier, Dégagnac, Tour-de-Faure, Boissières, Gignac, Molières, Teyssieu, Sousceyrac, Lunan, Cambayrac, St-Denis-Martel, Frayssinhes, Rouffillac, Fajoles, St-Sozy, Aynac, Bergant, Calamane, Boussac, Gigouzac, Bagat, Belmontet, Crayssac, St-Cirq-Madelon, Castelnau, Léobard, Belfort, Gorse, Montelara, Cazals, Cahus, St-Germain, Carnac-Rouffiac.

Elle prononce la reconnaissance de chemins ruraux appartenant aux communes de Masclat, Souillac, Sousceyrac, Latouille-Lentillac.

La Commission examine ensuite un certain nombre de demandes d'assistance médicale gratuite; elle autorise M. le Préfet à signer les nouvelles polices d'assurances contre l'incendie des bâtiments départementaux de l'arrondissement de Cahors.

Des subventions pour réparations aux bâtiments communaux sont accordées aux communes de St-Géry, Floirac, St-Vincent-Rive-d'Oli.

La Commission prononce le classement au rang des chemins vicinaux d'un chemin rural de la commune de Cazals et donne avis favorable à l'exécution de petites réparations urgentes à la Sous-Préfecture de Gourdon.

## LE PRIX DU TABAC

Voici le taux des diverses primes qu'on applique, soit automatiquement, soit directement, à la commission d'achat des tabacs.

Rappelons d'abord les prix des quatre qualités (Nijkerk) : 1<sup>er</sup>, 930 fr.; 2<sup>e</sup>, 885 fr.; 3<sup>e</sup>, 745 fr.; 4<sup>e</sup>, 465 fr.

Toute qualité robée est majorée de 100 francs. Automatiquement s'ajoutera la ristourne, la prime dite d'origine, calculée à deux taux différents, selon les communes : 1<sup>er</sup> taux, 95 fr.; 2<sup>e</sup> taux, 65 fr. Valeur provisoire déterminant un coefficient qui sera multiplicateur. On paie le jour de la livraison, aussi une prime qui a son importance, c'est celle de triage, homogénéité des balles, attribuée avec prépondérance des agents de l'administration et dont voici l'échelle des primes en regard des cotes : 0,0, rien; 0,1, rien; 10, 15 fr.; 11, 25 fr.; 12, 35 fr.; 21, 60 fr.; 22, 70 fr.; 23, 80 fr.; 32, 105 fr.; 33, 115 fr.; 34, 125 fr.; 43, 150 fr.; 44, 160 fr.

## LA CHASSE A LA PALOMBE

La Préfecture communique :

A la requête de MM. le docteur Constant et Orliac, conseillers généraux, M. le Préfet du Lot a convoqué une seconde fois la Commission consultative départementale de la chasse pour examiner à nouveau la possibilité d'ouverture de la chasse à la palombe dans les cantons de Gramat et de Payrac.

Cette réunion aura lieu le samedi 18 février, agissant par délégation du Conseil général, la Commission, après avoir reconsidéré la question, émettra un avis définitif sur l'opportunité de cette ouverture.

MM. les Maires des cantons intéressés seront aussitôt avisés de la décision prise.

## DEMANDES DE SURSIS D'INCORPORATION

La Préfecture communique avec prière d'insérer :

Il est rappelé aux jeunes gens qui doivent être examinés en 1939 par le Conseil de Révision, que les demandes de sursis d'incorporation doivent être adressées aux maires des communes suffisamment à temps pour être soumises à la décision du Conseil de Révision lors de sa session extraordinaire du 25 juillet 1939.

Les demandes tardives de sursis, présentées par ces conscrits incorporables en septembre ou octobre 1939 et qui n'auront pu être examinées le 25 juillet 1939 pour des causes non imputables aux autorités administratives, ne seront pas susceptibles d'être accueillies.

## Bonne chasse

Dans la journée du mercredi. M. Bretonneau, chassant dans les bois de Rampoux, a abattu un gros renard.

## Etranger en défaut

Pour défaut de visa de carte d'identité d'étranger, procès-verbal a été dressé par la gendarmerie au nommé Anselme Vanthomme, 26 ans, ouvrier agricole à Flaugnac.

## SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 19 février toute la journée et le lundi matin, 20 février, par la

Pharmacie LAGARDE  
36, Boulevard Gambetta

## SERVICE MEDICAL

Le service médical sera assuré le dimanche 19 février, par

Docteur MENDAILLES

## CAHORS

### La Défense passive

#### CONFÉRENCES DE M. LE DOCTEUR FOURGOUX SUR LES SOINS AUX GAZÉS

La bonne volonté, le dévouement des « secouristes » ne suffisent pas et la connaissance de notions spéciales, au moins élémentaires, est indispensable pour que ces bonnes volontés ne soient pas nuisibles. Instruire de ces notions les personnes susceptibles de constituer les équipes sanitaires prévues par les instructions ministérielles pour la Défense passive tel est le but des Conférences organisées par la municipalité avec le concours de la Société de la Croix-Rouge et qui ont été inaugurées par le D<sup>r</sup> Fourgoux le 15 février et continuées le vendredi 17.

Au cours de ces deux réunions le conférencier nous a décrit les différents toxiques de guerre et leur action sur l'organisme humain. De cette action découle la conduite à tenir en présence d'un gazé. D'abord ce qu'il ne faut pas faire :

1° Ne jamais en aucun cas donner un cordial.

2° Ne pas frotter les yeux.

3° Ne pas laisser marcher, s'il a ou a eu la moindre gêne respiratoire, s'il toussé, crache ou a craché rouge ou rose, s'il a des vertiges.

#### Ensuite ce qu'il faut faire :

Le soustraire immédiatement à l'atmosphère empoisonnée en le transportant à l'air pur, puis au poste de secours. Le suffoquer sans maintenir au repos, couché.

Le vésicé sera dirigé le plus tôt possible sur un poste de lavage, où il sera désintoxiqué et ses vêtements désinfectés.

Un public nombreux et attentif a suivi avec intérêt cette exposition. Deux autres conférences auront lieu le mercredi 22 et le vendredi 24 février pour compléter le cycle d'instruction théorique.

Ceci n'est qu'un « résumé » pratique des enseignements donnés par M. le docteur Fourgoux. Il n'est que juste de l'en remercier et de noter l'intérêt qu'il a su communiquer à ses explications. Quant à leur utilité pour notre ville de Cahors elle peut paraître contestable et c'est pourquoi nous tenons à rapporter les explications reçues d'un membre de la « Croix Rouge » à qui nous présentons l'objection que nous avions plusieurs fois entendue.

« Oui, nous dit-il, il semble à première vue superflu de préparer une « défense passive » à Cahors que rien ne désigne, en effet, aux attaques d'avions. Mais tous les centres urbains doivent se prémunir, parce que dans le aé-et-vent nocturne des escadrilles aériennes on n'est jamais sûr de ce qui peut arriver. Par exemple, les avions pourchassés ayant manqué le but fixé et voulant retourner au plus vite à leur point de départ se débarrasseront du poids lourd de leurs bombes sur le premier centre au-dessus duquel ils passeront. Qui peut dire où et lequel... Et puis, il en coûte moins d'avoir pris des précautions inutiles que d'être surpris sans précautions.

Voilà pourquoi la Croix-Rouge a cru nécessaire de répandre partout les enseignements donnés ici par M. le docteur Fourgoux.

## Bal tricolore

Dans l'impossibilité de trouver une salle assez grande, le Comité d'organisation du Bal tricolore, qui devait avoir lieu le 20 février courant, fait connaître que cette soirée a dû être remise à une date ultérieure.

## Chute de bicyclette

Jean, M. Balet suivait à bicyclette la route d'Arcambal, lorsqu'un lieu dit Monté, il perdit l'équilibre et tomba sur la route. Dans la chute, il s'est fait de nombreuses contusions au visage et aux bras.

## PALAIS des FÊTES

SAMEDI 18, DIMANCHE 19  
(en soirée à 20 heures 45)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Un grand film français

Danielle DARRIEUX et John LODER

DANS

Katia

« Le démon bleu »

d'après le roman de la princesse Bibesco (Lucile Decaux)

Katia enthousiasme littéralement le public féminin.

A L'OCCASION DES FÊTES DU MARDI-GRAS

MARDI (matinée et soirée)

FERNANDEL

DANS

Barnabé

le film le plus comique de l'année

## AVENIR CADURCIEN

Le premier concert de l'année sera donné aujourd'hui dimanche, 19 février, sur les allées Fénelon, de 16 heures à 17 heures, sous la direction de M. Bourjade, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Toulouse.

Voici le programme :

- 1<sup>er</sup> Jour de fête (marche), F. Kühne.
- 2<sup>e</sup> Flots du Danube (Valse), Ivanovic.
- 3<sup>e</sup> Sérénade de Gilotin, Goublier.
- 4<sup>e</sup> Hans le Jeuneur de flûte, fantaisie, Ganne (soliste, trompette, M. Lafargue).
- 5<sup>e</sup> Le Brave (ancien défilé du 7<sup>e</sup> d'Infanterie), Leroux, Tambours et clairons, chef de Clique Nuremberg.

Pendant le concert, de gracieuses jeunes filles offriront aux auditeurs des billets de souscription publique organisée par la Société.

Deux tables de vente seront disposées à cet effet près du kiosque.

Cadurciens, vous participerez à la souscription publique.

Parce que l'Avenir et la Diane n'ont d'autres ressources que le montant de la subvention municipale et le produit des cartes de ses membres patrons et honoraires.

Parce que les réparations et achats d'instruments indispensables coûtent fort cher aujourd'hui.

Parce que les instruments et le matériel sont la propriété de la ville, par conséquent la vôtre en cas de dissolution de la Société et qu'il serait inouï de ne pas en assurer leur entretien.

Parce que nous sommes nombreux au concert, parce que l'Avenir Cadurcien mérite et a droit à vos encouragements.

Parce que coiffés, sans fausse honte, de la casquette réglementaire, ses membres exécutants se prêtent à toutes les manifestations publiques et parcourant, malgré la fatigue, les rues de notre vieille cité, les jours de retraite.

Parce qu'enfin, les membres qui la composent, ouvriers, artisans, paysans ou modestes commerçants, liés par des sentiments d'étrange camaraderie, sans aucune prétention musicale, tout en sachant leur temps et leurs peines, n'ont d'autre ambition que celle de vous donner toujours plus de satisfaction.

Souscription publique. — C'est donc après-demain mardi, 21 février, à 23 heures, que sera effectuée, au cours de la soirée dansante, le tirage des nombreux lots offerts à notre Société à l'occasion de la souscription publique.

Vous qui rêvez d'effectuer un beau voyage, de posséder un très joli poste de T.S.F., une belle peinture; lampes électriques ou autres; amateurs d'une bonne bouteille, munissez-vous de billets. Il en est temps encore. Demain il sera peut-être trop tard. Tentez votre chance.

L'Avenir Cadurcien, pour 1 fr., vous offre la possibilité de gagner 300.000 fr. La vente continue dans les bureaux de tabacs de la ville et au magasin d'exposition « Palais des Tissus », Boulevard Gambetta, jusqu'au mardi, 17 heures.

Soirée parée et masquée. — Nous avons l'honneur de rappeler à la population que la matinée et soirée dansantes parées et masquées organisées par notre Société musicale seront données le mardi 21 février prochain à l'occasion du Mardi-Gras, dans la vaste salle du Palais des Fêtes.

Travestis et couples joyeux viendront en grand nombre tourbillonner autour de l'excellent orchestre Moulléat, renforcé pour la circonstance.

À minuit, « Bas les masques », Farandole endiablée. Qui sera fatigué le premier ?

Danse, gaité, entrain, dans un cadre des plus sympathiques, préparent à ces manifestations de plus éclatant succès.

Les droits d'entrée fixés au strict minimum nous permettront simplement la récupération des dépenses engagées :

Matinée : de 16 heures 30 à 19 heures : travestis et civils, 2 fr.; jeunes filles, 1 fr.

Soirée : ouverture des portes 20 h 30 : travestis et civils, 5 fr.; jeunes filles, 3 fr. Les mamans les accompagnant bénéficieront de la gratuité.

Un plateau dont le produit est destiné aux Pauvres de la Ville sera disposé à l'entrée.

Le tirage de la Tombola gratuite sera effectué à 23 heures. Les billets non vendus seront présentés au public par les membres de la Société.

P.-S. — Une tenue correcte, tant pour les civils que pour les travestis, sera exigée. Les contrevenants seront impitoyablement refusés.

## A. MANDON -- Cahors

Agence exclusive  
DUCRETET-THOMSON

## CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Activité aérienne du 10-2 à 17-2-1939

Cette semaine, 9 h. 31 de vol dont 1 heure en double commandement par le lieutenant Michel et M. Baboulène, et 7 h. 12 de vol d'homologation de l'Auto-Plan.

Se sont entraînés seuls : MM. Barreau, Feydidé, Barthélémy.

Ont volé : MM. Bris Henri et Bris Jean, avec le Docteur de Nazaris.

Le prochain cours aura lieu le dimanche 19 février, à 10 h., rue du Président-Wilson.

Nous avons le plaisir d'apprendre que MM. Pagès, Conti et Valat ont été reçus à l'Ecole de Rochefort.

M. Valat a, de plus, été admis au Centre de perfectionnement de l'Aviation populaire.

MESDAMES, Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffeur, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

## DÉMONSTRATIONS PRATIQUES DE TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

La Direction des Services Agricoles du Lot avec le concours de la Chambre d'Agriculture organise des démonstrations pratiques de taille des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers, pêchers) qui auront lieu aux dates et heures ci-après :

Lundi 20 février, à Gourdon, de 10 heures à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (Se renseigner à la mairie pour le lieu des démonstrations).

Mercredi 22 février, à Saint-Aureil, commune de Castelnau, de 10 h. à 12 heures et de 14 h. à 17 h., chez M. Brocard.

Jeudi 23 février, à Bourbonny, commune de Castelnau, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., chez M. Laviale.

Vendredi 24 février, à Lacoste, commune de Flaugnac, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., chez M. Restes.

Samedi 25 février, à Figeac, de 10 heures à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (Se renseigner à la mairie pour le lieu des démonstrations).

Un ingénieur horticulteur procédera à ces démonstrations de taille au cours desquelles toutes explications sur les soins d'entretien des arbres fruitiers seront fournies aux auditeurs.

Les agriculteurs sont vivement conviés à ces démonstrations dont ils auront à retirer le plus grand profit.

## JEUNES MARAUDEURS

Lenquête ouverte par la police au sujet des plaintes de commerçants et de propriétaires de maisons de campagne, victimes de maraudeurs, a été concluante.

Elle a permis de pincer les coupables. Ce sont 18 jeunes gens dont le plus âgé n'a pas 16 ans !

Le nombre de vols qui leur est reproché est assez important.

Dans des magasins, ils ont volé des porte-monnaie, des portefeuilles et tous les bibelots qui étaient à la portée de leurs mains.

Dans des épiceries, ils ont rafflé en quantité respectable des boîtes de conserves, des oranges, des bananes qu'ils allaient savourer dans des maisons isolées aux environs de Cahors, notamment au camp des Monges.

Les combes de Robinson, de Fargues, de Saint-Julien, le Mont Saint-Cyr, étaient, également, un lieu de rendez-vous pour ces jeunes maraudeurs qui s'installaient dans les maisons de vignes et profitaient des provisions, des bouteilles de vin qui s'y trouvaient.

Aussi, inculpés d'une grande quantité de vols, ils sont l'objet d'une information judiciaire et seront poursuivis.

Amicale du personnel des Hôtels Cafés, Bars et Restaurants

La grande soirée dansante organisée par notre Amicale a été fixée au samedi 11 mars 1939, à 21 heures, dans les salons du Robinson qui nous seront exclusivement réservés et à cette occasion magnifiquement décorés par les soins de spécialistes.

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est le célèbre virtuose accordoniste Vinsonneau et ses collégiens au grand complet qui feront la joie de tous les danseurs.

Notre devise étant : Toujours faire mieux, le cofillon, cette année, sera splendide et donnera l'ambiance familiale que seule notre société a créée jusqu'à ce jour.

Les cartes d'entrée ont été fixées à 5 francs pour les Messieurs. Mesdames, Mesdemoiselles, vous recevrez dans quelques jours nos cartes gracieusement.

Le banquet corporatif de l'Amicale du personnel, des hôtels, cafés, bars, restaurants, aura lieu lundi 27 février, à 20 h. 30 au Nouveau Vatel.

## Banquet de la classe 1915

Rappelons que c'est demain dimanche, 19 février, à 19 h. 30, qu'aura lieu au restaurant Ané, « Mon Auberge », le banquet annuel de la classe 15.

L'apéritif sera pris au café d'Alsace-Lorraine, à 18 h. 30.

Les camarades retardataires sont priés de s'inscrire d'urgence pour le banquet, le nombre des places devant être arrêté au plus tôt. D'agréables surprises seront réservées aux convives, autour d'une table excellentement servie, au cours de cette amicale réunion.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 10 au 17 février 1939

## Naissances

Grélet Bernard, rue Wilson.  
Hugonnet Monique, 65, rue Nationale.  
Rescoussic Raymond, 23, rue Anatole-France.

## Mariages

Bouscasse Jean, marchand forain et Hélec Andrée, s.p.  
Dalat Emilie, surveillant de voirie et Delmas Paulette, dactylographe.

## Décès

Lagarrie Faustin, cultivateur, 59 ans, 15, rue du Four-St-Laurent.  
Vincent Lucie, épouse Barriéti, s.p., 69 ans, avenue de Toulouse.

Guitard Catherine, veuve Gaubert, s.p., 89 ans, rue de la Guinguette.  
Gayral Clément, rue Wilson.  
Bouysié Frédéric, s.p., 57 ans, rue Wilson.

Pieu Marcelin, s.p., 80 ans, rue Wilson.  
Valladeau René, journalier, 32 ans, rue Wilson.

## Contributions directes

Les déclarations pour l'établissement des impôts sur les revenus doivent, sauf exception prévue par la loi, parvenir au contrôleur avant le mars.

Pour faciliter la rédaction de ces déclarations, le Syndicat national des Contributions directes a fait éditer en 1939 le guide pratique indispensable. Plusieurs exemplaires de ce genre ont été déposés dans les bureaux de la mairie où les intéressés pourront se les procurer au prix de 4 francs.

Heurté par une charrette  
M. Camille Théron, propriétaire au village de Nicourby, conduisait une charrette, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il heurta violemment le timon. Le choc fut rude : M. Théron eut deux côtes brisées.

## AU ROBINSON

Dimanche 19 février  
GRAND BAL (matinée et soirée)  
Mardi-Gras, 21 février  
BAL (en matinée et soirée)

ENTRÉE GRATUITE

Dimanche 26 février  
l'accordéoniste VINSONNEAU

## Les Sports

### STADE CADURCIEN

Section Rugby. — Demain dimanche aura lieu au Stade Lucien-Desprès un grand match de rugby. C'est, en effet, l'Avenir Sportif Toulousain qui donnera la réplique aux Stadistes Cadurciens. Nous sommes assurés d'un très beau match sur la valeur et le beau rugby que pratique l'équipe toulousaine qui vient d'enlever de haute lutte le Championnat des Pyrénées 3<sup>e</sup> série. Ce beau groupement, formé en majeure partie d'étudiants, pratique un rugby clair et correct où la brutalité est exclue, jouant le ballon à outrance, l'Avenir, en un mot, pratique le beau rugby.

L'équipe cadurcienne

## Vieux à 23 ans!

### C'était la faute de la constipation

A 23 ans, ce jeune homme se sentait déjà vieux ! Il souffrait de constipation, son estomac était paresseux. Après les repas, il ne tenait plus sur ses jambes et se serait couché volontiers tant il avait envie de dormir. Après avoir essayé bien des remèdes, M. G. C. prit finalement des Sels Kruschen. « Il y a deux ans que j'en prends — écrit-il — et je ne saurais plus m'en passer. Maintenant, je me porte on ne peut mieux et je travaille d'un bon cœur. »

C'est la paresse organique — cette grave perle de la vie, des reins, de l'estomac, de l'intestin — qui nous rend vieux avant l'âge. Kruschen supprime la paresse organique parce qu'il stimule et rajoint tout notre mécanisme interne. Vous vous sentirez beaucoup plus vigoureux, bien plus alerte et plus joyeux quand vous aurez pris des Sels Kruschen pendant seulement quinze jours. Essayez ! Sels Kruschen, toutes pharmacies : flacons à 6 fr. 25, 12 fr. 25 et 20 francs.

### Montcuq

Syndicat de chasse. — On nous communique :

Grâce aux efforts de ses sociétaires actifs, le Syndicat de chasse de Montcuq a effectué tout dernièrement un important lâcher de gibier.

Les propriétaires de chiens sont instamment priés de bien surveiller leurs bêtes, les chiens errants sont de terribles braconniers.

Banquet des officiers et sous-officiers de réserve. — Le banquet annuel des Amicales des officiers et sous-officiers de réserve a eu lieu dimanche 12 février à midi à l'Hôtel de France.

A 12 heures, l'exactitude étant de règle aux Amicales, les convives se pressaient autour d'une table soigneusement décorée. Le menu des mieux réussis et arrosé de bons crus fut fort apprécié de tous.

Au dessert, M. Andral, officier de réserve, le sympathique et dévoué directeur de l'école de perfectionnement prit la parole pour remercier tous ceux qui avaient bien voulu répondre à l'appel des organisateurs de cette journée. Il se félicita de voir que l'esprit de bonne camaraderie règne toujours au sein des Amicales, il invite les membres actifs à assister aux séances de perfectionnement, seules capables de maintenir les futurs chefs au courant des méthodes modernes, et lève son verre à la prospérité des groupements.

La gaité qui est de tradition n'a pas failli : M. Victor Bunalair de sa voix de ténor exécuta tout un répertoire ; puis, M. Delbouys, dans ses monologues patois d'un comique sans pareil et enfin le jeune Mercadier qui se révéla un as dans l'art de débiter des histoires dont quelques-uns n'ont pas peur.

Il est déjà tard quand chacun quitte à regret cette atmosphère empreinte de la plus franche camaraderie non sans se dire à l'année prochaine.

### Bagat

Dans l'enseignement. — Parmi les promotions du 1<sup>er</sup> janvier, nous relevons avec plaisir le nom de notre si dévouée institutrice, Mme Barthès, qui passe au choix de la 5<sup>e</sup> classe à la 4<sup>e</sup>. Qu'il nous soit permis de la féliciter et de la remercier pour le bien qu'elle fait à nos enfants.

### Vers

Lâcher de gibier. — Nos chasseurs ont appris avec plaisir que la société de chasse l'Intrépide a procédé, le dimanche 12 courant à un important lâcher de lapins de garenne. Nous voyons avec satisfaction que depuis la formation de la société, ce gibier est très abondant.

Espérons donc que, comme par le passé, chacun fera son possible pour protéger maître Jeannot, et surtout de ne pas laisser errer les chiens, qui détruisent parfois toutes les nichées.

Arrondissement de Figeac

### Figeac

Pour l'usine Ratier. — Les nombreux Figeacois qui se déplacent chaque jour à St-Georges sont très vivement intéressés par les travaux actuellement entrepris en vue de la construction d'une nouvelle usine Ratier. Ils voient, notamment, en œuvre une pelle américaine, dont le rendement est d'une singulière ampleur. Et l'activité qui se déploie aux portes mêmes de Figeac est pour chacun un sujet d'étonnement.

La société Bagnac-Larive est chargée des travaux de terrassement, de canalisation, de l'embranchement de la voie de chemin de fer. Elle n'a pu, étant donné certains engagements importants antérieurs avec « Air-France » et « Manufactures d'armes de Tulle », assurer la tâche de la charpente métallique. Le matériel moderne qu'elle emploie, sa rapidité d'exécution, sous la direction de MM. Gény et Bonnet, nous permettent d'affirmer que sur la plaine de St-Georges se dresseront bientôt de magnifiques constructions. Elles seraient terminées selon les prévisions, le 1<sup>er</sup> décembre 1939.

La ville de Figeac ne se plaindra nullement de l'activité nouvelle qui lui sera ainsi donnée. En fin de compte, tout le monde y trouvera avantage, le commerce local surtout... Et puis il était juste de signaler, pour l'en féliciter, l'initiative de notre distingué compatriote le grand industriel Ratier.

Prochain mariage. — Mlle Jane Bladou, notre charmante compatriote, nous fait part de son prochain mariage avec M. Besseiche, décorateur

de l'Etat, président de l'E.A. de Montmélan. Les fiançailles auront lieu officiellement le dimanche 26 courant.

Nous présentons aux futurs époux et à leurs familles nos vifs compliments.

Dans les Contributions indirectes. — M. H. Bouchoux, receveur-buraliste à Figeac, est nommé en la même qualité, catégorie supérieure, à Morlaas, près de Pau.

Nos félicitations pour cet avancement mérité.

Au Collège Champollion. — M. Mercadier, maître d'internat à Castelsarrasin, remplace au Collège Champollion, en la même qualité, M. Matival. M. Mercadier est chargé, en outre, des cours de gymnastique.

Nos souhaits cordiaux de bienvenue.

La bicyclette a été retrouvée. — Au cours d'une tournée de police, le garde-champêtre Monteil a découvert une bicyclette en bon état, abandonnée dans une grange du quartier Pratjon.

La disparition de cette machine avait été signalée au Commissariat de police quinze jours auparavant par M. Delcor, ouvrier d'usine à Figeac. Nos félicitations au garde Monteil dont l'activité et la perspicacité se sont déjà affirmées en plusieurs circonstances.

Une enquête est ouverte en vue d'établir l'identité du voleur ou peut-être de l'auteur d'une plaisanterie de trop longue durée.

Bal paré et masqué. — Il n'est guère besoin de rappeler le succès des bals parés et masqués de l'Orphéon.

Tous les danseurs, tous les amis de notre société se donneront rendez-vous au Théâtre municipal aujourd'hui 19 février.

Entrée : 3 francs.

Championnat de cross cyclo-pédestre. — Le championnat de cross cyclo-pédestre a eu lieu dimanche dernier. Les participants s'en sont ardemment disputés les places.

Après une course intéressante, Leymond, de Cahors, franchit le premier le poteau d'arrivée, suivi de Fite, de Cahors, de Desson, de Figeac, de Teyssedon, de St-Céré, et de Souilliac, de Figeac. Les coureurs ont été très applaudis le long du parcours.

Parfaite organisation du championnat de cross cyclo-pédestre. Félicitations aux organisateurs.

Spectacles. — Aujourd'hui, en matinée et soirée :

Au Family-Ciné : « Port-Arthur », grand drame d'amour et d'espionnage, avec Danielle Darrieux et Charles Vanel. Très beaux compléments. Actualités mondiales.

Au Théâtre municipal (matinée) : « Cavalier Lafeur », avec Fernandel et Larquey. « Coup de trois », avec Max Régnier.

### Cahus

Obsèques. — Lundi ont été célébrées les obsèques de Mme Colomb-Delsue, décédée à l'âge de 66 ans. Un long cortège de parents et d'amis de la famille ont suivi le convoi funéraire de la regrettable disparue.

Nous adressons à M. Colomb-Delsue, à tous les parents nos sincères condoléances.

### Saint-Céré

Conférence de M. Bégue, Inspecteur d'Académie. — Nous ne saurions assez louer Mme Lamoure, Directrice, et M. Robert, Directeur des E.P.S. de Saint-Céré, dont l'initiative intelligente nous a valu le privilège d'entendre récemment en notre ville Monsieur Bégue, le jeune et sympathique Inspecteur d'Académie du Lot.

La coquette salle du Foyer Municipal est tout à fait comble lorsque M. Bastit présente le conférencier en des termes particulièrement heureux.

Il faut savoir gré à M. le Maire de Saint-Céré d'avoir mis en valeur la haute signification de cette Université Populaire dont M. l'Inspecteur d'Académie du Lot est l'âme vivante et généreuse. Et sa venue même à St-Céré n'exprime-t-elle point ses désirs profonds d'apporter à tous la parole qui éclaire et qui réconforte sa volonté d'enrichir les esprits en les élevant vers plus de lumière.

Avec sa voix pleine, chaude et vibrante, M. Bégue va conquérir sans peine son auditoire. M. Bastit a eu raison de rappeler que l'orateur est, plus qu'un autre, qualifié pour aborder avec sa riche culture et son abondante documentation, le grave problème tunisien : Ancien secrétaire de la « Société des Ecrivains de l'Afrique du Nord », il a vécu plusieurs années en Tunisie où son activité généreuse et inlassable.

On s'explique, dès lors, l'aisance si parfaite avec laquelle l'orateur se mut dans ce grave sujet. La justesse et la vigueur de l'expression soulignent la noblesse et l'élevation de la pensée. Pendant près de deux heures, le passionnant exposé du problème tunisien maintiendra inlassablement l'attention du public.

On devine que le conférencier est entré directement en contact avec les réalités qu'il évoque. Il a étudié par places les modes et les conditions de vie. Il a visité tous les milieux et rien n'a pu l'échapper à sa vaste et compréhensive intelligence. Ce sont de beaux tableaux qu'il nous a dessinés de sa main paternelle et de rapides esquisses où le pathétique se dispute à la grandeur. On devine l'homme sensible et le cœur généreux pour qui le pittoresque se charge de signification profondément humaine.

L'orateur parle de l'œuvre grandiose de la France construisant écoles, chemins de fer, ports, routes, faisant surgir 17.000 hectares d'immenses forêts d'oliviers, développant les progrès de la technique agricole, etc...

L'orateur parle de l'œuvre grandiose de la France construisant écoles, chemins de fer, ports, routes, faisant surgir 17.000 hectares d'immenses forêts d'oliviers, développant les progrès de la technique agricole, etc...

On nous plaît de louer ici, en même temps que le tact avec lequel M. Bégue aborde certains problèmes d'une délicate actualité, le courage d'une pensée

qui ose s'affirmer elle-même et dont l'ardeur vibrante n'exclut pas l'exacte justesse. Une passion l'anime qui est celle de la vérité.

Et l'orateur est naturellement conduit à nous indiquer l'idéal dont il rêve : transformer le mode de vie de l'individu en lui offrant toutes les possibilités humaines d'exister ; assurer ce minimum de bien-être matériel sans lequel il n'y a pas de dignité vraie, sans lequel l'homme n'a même pas la force de se couler le joug de ses propres maux ; faire régner la justice humaine, appliquer à tous les immortels principes de Liberté, Egalité, Fraternité, qui furent ceux de nos pères de la Révolution.

Tel est le splendide programme qui doit s'offrir aux réalisations prochaines. Ainsi, unies dans l'affection de tous ses enfants, la France pourra compter sur elle-même et sur ses possibilités infinies de développement. Comme autrefois, elle se doit d'être à l'avant-garde de l'esprit et, « si elle a semblé parfois être à genoux », déclare l'orateur, elle doit se lever maintenant pour assurer le triomphe de la fraternité et de la paix.

Le conférencier n'a pas oublié de souligner l'importance et la gravité du problème tunisien. Il nous a montré ces étrangers nombreux, actifs, riches, qui s'immiscent dangereusement dans tous les ordres d'activité tunisienne.

Pour parler de ce risque, il pense qu'une seule chose est nécessaire : du courage dans l'affirmation de nos droits et dans la défense de nos plus chères conquêtes.

Nous regrettons qu'un exposé si sec et si rapide nous empêche de rendre la vie, la chaleur, la flamme même d'une parole qui est presque continuellement émouvante.

Des applaudissements nourris et prolongés saluent longuement une vibrante péroraison.

Heureux d'avoir éprouvé intensément un plaisir d'une qualité rare, le public, enthousiaste, se disperse à la sortie, en formulant un seul vœu, celui d'entendre le plus souvent possible un orateur aussi attachant qui allie, aux dons solides et brillants de l'esprit, la séduction d'une sensibilité profondément humaine.

C'est une bonne fortune dont nous ne saurions assez nous féliciter que l'animateur de la jeune Université cadurcienne sache mettre au service des plus nobles causes, ses ressources exceptionnelles de l'intelligence et du cœur.

Achetez, échangez votre poste en confiance  
A. MANDON, Cahors tél. 225

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

Banquet. — Nous rappelons à nos lecteurs « rue M. Georges Bonnel, Ministère des Affaires Etrangères, président à Gourdon, le dimanche 26 février courant, à onze heures trente, au nouvel Hôpital, un grand banquet auquel doivent assister tous les parlementaires de la région.

Les inscriptions sont reçues par M. Cayrol, secrétaire du Comité à Gourdon. Se faire inscrire au plus tôt, les places étant limitées.

Légion d'honneur. — C'est avec plaisir que nous apprenons que notre distingué compatriote, M. le Colonel Rouzade, commissaire du gouvernement, près le tribunal militaire de Lille, a été promu, le 1<sup>er</sup> janvier 1939, au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Au nouveau promu nous adressons nos vives félicitations.

Brevet sportif populaire. — Les jeunes gens désireux de suivre les cours de préparation militaire organisés par le maréchal des logis Sentenac sont informés qu'ils ne seront admis que s'ils sont déjà titulaires du B.S.P. (3<sup>e</sup> échelon). En conséquence, le président de la société scolaire et post-scolaire de Gourdon prévient les jeunes gens de la ville et des communes avoisinantes qu'une session du B.S.P. aura lieu à leur intention à Gourdon (cour de l'école des garçons) le dimanche 19 février à 14 h. 30.

Prière aux candidats de vouloir bien se faire inscrire auprès du président de la société scolaire.

Accident du travail. — En manipulant une machine agricole, M. Laporte Henri, 41 ans, employé chez M. Floirac, a eu l'extrémité de l'articulaire de la main gauche écrasé.

Il a reçu les soins de M. le docteur Martin-Bihourd qui envisage une quinzaine de jours de repos.

### Salviac

MÉNAGE jeune, actif, bien au courant de la culture régionale, désireux plaie de métrer ou dans une ferme, S'ad. M<sup>r</sup> Armand, greffier-huissier à Salviac (Lot).

Un vol audacieux. — Pendant que Mme Vve Vidal, petite rentière du quartier du Barry, à Salviac, assistait à une soirée récréative donnée par un groupe de jeunes filles de notre ville, des malfaiteurs ont pénétré chez elle par escalade et lui ont dérobé 8.000 fr. en billets de banque et 1.500 fr. en bons de la Défense Nationale. La gendarmerie a aussitôt procédé à une enquête. Des agents et inspecteurs de la police mobile de Toulouse sont attendus à Salviac.

Espérons qu'ils feront la lumière sur cette affaire et que les auteurs de ce vol audacieux seront identifiés.

Un nouvel exploit du chauffeur A. Lucam. — Le chauffeur de l'autobus Salviac-Dégaacnac a happé avec sa voiture un deuxième blaireau à l'intersection de la route de Marminiac et de Salviac. Naguère il écrasait une fouine à Dégaacnac.

Notre chauffeur détruira bientôt, avec sa voiture, plus de bêtes nuisibles qu'avec un fusil.

Nos félicitations pour ces exploits sans précédent.

### Souillac

Nos foires. — Sur la proposition des commerçants de Souillac, le Conseil municipal a pris en mars 1938, la décision suivante : A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1939, toutes les foires du carême seraient supprimées, c'est-à-dire la foire du mardi avant le mardi gras, premier lundi de carême et dernier lundi de carême ; il y aurait foire tous les 4 et 19 de chaque mois, et toutes les foires qui tomberaient un dimanche seraient tenues la veille, c'est-à-dire le samedi.

La foire du 19 février, tombant un dimanche, se tiendra donc le samedi 18 février.

Une exception a été faite pour la foire de la Saint-Clair, qui se tiendra toujours le 1<sup>er</sup> juin.

Obsèques. — Mercredi matin ont été célébrées les obsèques de Mme Lamothe, décédée à Paris, à l'âge de 72 ans. Voilà 8 jours à peine qu'avait eu lieu à Souillac les obsèques de sa fille, Mlle Lamothe, décédée également à Paris, à l'âge de 44 ans.

Nous adressons à la famille des regrettables disparues nos sincères condoléances.

### Sans-filistes.

Pour toute la Radio

A. MANDON, Cahors tél. 225

## Une OCCASION de la succursale A. CITROEN

11 légère  
COMME NEUVE

Reprise toutes voitures. Vente à crédit

## Petites annonces économiques

A VENDRE atelier de charpente et menuiserie, installé pour travaux en série, à grande production, 52, rue Victor-Hugo, avec ou sans son vaste magasin de dépôt (grande baisse de prix). S'adresser à Jean Fourès, 2, rue du Lot, Cahors.

A VENDRE ânesse avec harnais et voiture. — Motoculteur, 3 chevaux, état neuf. S'adresser au Bureau du Journal.

FEMME de ménage demande place à Cahors. S'adresser au Couvent de Montcuq, 19, rue Fondue-Haute.

A VENDRE un beau jardin clôturé (avec eau de la vallée et petite maisonnette), pouvant servir de terrain à bâtir. Situé à 30 m. de la rue Victor-Hugo. S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE : 1<sup>er</sup> Villa 4-5 pièces, dépendances, jardin potager et vigne, 3.000 mètres carrés environ, vivier, cressonnière, vue magnifique, très agréable. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

2<sup>e</sup> Plein centre Maison 4-5 pièces, sur remise, prix intéressant. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

3<sup>e</sup> Abords immédiats en bordure route nationale, 6.000 m<sup>2</sup> environ, terrain pour lotissement. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

4<sup>e</sup> 1.000 m<sup>2</sup> environ, près grande artère, avec construction commencée pour villa, nombreux fruitiers. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

5<sup>e</sup> DEMANDE en location, centre Cahors et faubourgs logements 3-4 pièces, et villas ou maisons avec jardin et tout confort si possible. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

A VENDRE, dans forte commune, Immeubles, bon état, à usage Café-Restaurant et autres Commerces. Grande licence. Très bien situés. Prix : 65.000 fr., libres de suite. S'ad. L. Michelet, 14, Boulevard Gambetta, Cahors.

## Dernière heure

Le Duce était-il menacé ?

De Rome. — Un policier posté devant la villa Torionia, résidence habituelle du Duce, ayant demandé à un individu d'allures suspectes de lui présenter ses papiers, celui-ci le blessa grièvement de deux coups de revolver. On se demande si cet individu ne se proposait pas d'attenter à la vie de Mussolini.

Franco réglerait ses dettes avec l'Italie

De Londres. — Des informations reçues de Rome indiqueraient que le général Franco réglerait actuellement ses dettes avec l'Italie, afin de prouver au monde que l'Espagne est indépendante de toute influence étrangère.

L'activité de la Gestapo en Angleterre

De Londres. — Selon l'« Evening Standard », la Gestapo se servirait pour espionner les réfugiés et autres Allemands en Angleterre, d'agents se faisant passer pour des réfugiés juifs et ayant généralement un ancêtre juif.

## AUX PASSEURS DE TABAC

Vous trouverez un choix énorme de MEUBLES D'OCCASION

Lingères - Armoires à glace une porte - Tables de nuit  
Tables de salle à manger, à rallonges - Bureaux - Bibliothèques  
Fauteuils, etc... etc...

Vous trouverez aussi un choix considérable de MEUBLES NEUFS de qualité et à tous prix

# DELMAS-TARRAL

MEUBLES

18, rue des Soubirous, 18 - CAHORS

Le meilleur accueil vous y est réservé

## AVIS DE DÉCÈS

Madame Charles ILBERT, née Dô ; Monsieur Charles ILBERT, Receveur des Postes en retraite ; Les familles Dô Victor, MARCENAC, Dô Paul, SÉGALA, CALVET Georges, PECHMALBEC Jean, DARNIS et tous les autres parents et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur DÔ Félix  
Receveur des Contributions Indirectes en retraite

décédé le 16 février, dans sa 86<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Eglise. Les obsèques seront célébrées le dimanche 19 février, à 15 heures, en l'Eglise du Sacré-Cœur.

Réunion à la maison mortuaire, Val-Fleur, avenue de Bégoux, Cabessut-Cahors, à 14 h. 45.

## AVIS DE DÉCÈS

Monsieur René DELARD, Chef d'Escadrons de Cavalerie en retraite, Officier de la Légion d'honneur et Madame René DELARD, née RELHIE, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame AUGUSTE GRAS et leur famille ; Madame Veuve Eugène DELARD ; Mesdemoiselles Marie et Geneviève DE SAINT-QUENTIN et tous les autres parents ont la douleur de faire part de la mort de

Madame Vve Melanie DELARD  
Née GRAS  
passement décédée à Fumel (Lot-et-Garonne), le 5 février 1939.

## REMERCIEMENTS

Madame LAVELLE ; Le Docteur et Madame REDOULES et leurs enfants, ainsi que tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur le L<sup>o</sup> LAVELLE  
Officier de la Légion d'honneur

## Parfumerie de détail

Parfum de luxe et au poids

3, rue Portail-Alban, CAHORS

Spécialités Robel — Institut Klytia

## PARIS-ÉLÉGANT

Choix, Qualité, Fini et Prix

12, rue Maréchal-Joffre

## Petit domaine

6 à 10 pièces, terres, dépendances préférence vieille demeure

Abbé FLAMEY, 37-39, avenue Gare MORET-SUR-LOING (Seine-et-Marne)

## Radiesthésie

Toutes recherches  
Vente de pendules, baguettes accessoires

Mme BASTIDE  
3, rue Portail-Alban, CAHORS

## ERRATA

DE  
Maitre Jean MERIC  
avocat à Cahors

## BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale CAHORS

### "CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

## Déménagements

Groupages

occasion retour de la région sur Paris  
PETIT, 65, r. Dulong, Paris. Carnot 46-57

## Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors  
Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS  
Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardennes. Cercueils ordinaires et de luxe  
Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

## LE MONDE

Compagnie Française d'Assurances fondée en 1864  
INCENDIE et VIE  
ET  
Helvetia  
Compagnie Suisse d'Assurances fondée en 1894  
ACCIDENTS

Avant de vous assurer, consultez  
Jean CROZAT  
Directeur particulier  
Greffier du Tribunal de Commerce  
Tél. 4.34 — CAHORS

## Comptabilité P. Breil

Allée Chamberlain, CAHORS  
Inventaire, Expertises, Bilan, Mise à jour,  
Conseiller technique : C.-J. PRADES  
Professeur Ecole Supérieure de Commerce, Commissaire de Sociétés  
Expert judiciaire  
agréé par la Cour d'Appel

## CABINET DE CONTENTIEUX FISCAL

Consultations pour déclarations d'impôts réclamations

M. Momméjat  
ancien agent des Contributions directes  
rue Pellegry, CAHORS

Consultations les mardi et vendredi et sur rendez-vous

## Déménagements

FOURGONS CAPITONNÉS  
GARDE-MEUBLES  
P NOYER  
8, rue Wilson, CAHORS

## Chasse Pêche Coutellerie

Grand choix d'articles de pêche  
Greffois, sécaliers, couteaux de table et de poche, ciseaux, tondeuses, rasoirs, lames pour rasoirs de sûreté,  
Pièges divers — Musettes

N. BESSON  
83, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 335

## POUR VENDRE OU ACHETER :

Immeubles, propriétés  
fonds de commerce  
CONSULTEZ L'Indicateur Immobilier du Quercy

R. MARATEUCH  
109, Bd Gambetta, CAHORS  
RENSEIGNEMENTS GRATUITS  
Téléphone 44

## BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale CAHORS

### "CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

## Déménagements

Groupages

occasion retour de la région sur Paris  
PETIT, 65, r. Dulong, Paris. Carnot 46-57

